

Séance du 18 avril 2025

Présents M. Mike Poiré / Bourgmestre
M. Stefano D'Agostino / Échevin, Lex Schwind / Échevin

M. Aender Schroeder, secrétaire communal

Excusé(e) //

Objet: Règlement temporaire de circulation - « Parking - Rue de Michelbouch »
Travaux de réaménagement // 05.05.2025

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Considérant qu'à partir du lundi, 05 mai 2025 les travaux d'infrastructure seront réalisés dans le cadre du réaménagement de la Rue de Michelbouch ;

Considérant que pour des raisons de sécurité il y a lieu de réglementer la circulation ;

Vu la loi du 06 juillet 2004 modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal du 06 juillet 2004 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide unanimement

de réglementer la circulation dans la **Rue de Michelbouch, à partir du lundi, 05 mai 2025 pour une durée de plusieurs semaines**, comme suit:

Article 1. – Stationnement interdit

Le stationnement sur le parking près du bâtiment communal « Al Post » (Rue de Michelbouch) est interdit pendant toute la durée du chantier et suivant signalisation sur place.

Article 2. – Infractions

Les infractions aux prescriptions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 modifié de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Article 3. Confirmation

La présente sera soumise aux fins de confirmation au Conseil communal dans sa prochaine séance.

Le Collège échevinal,

Pour extrait conforme,
Mertzig, le 18 avril 2025

Bourgmestre,

Secrétaire,

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for the Mayor (Bourgmestre) and the one on the right is for the Secretary (Secrétaire). Between the signatures is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Administration Communale' at the top, a central emblem with a shield and a cross, and the name 'MERTZIG' at the bottom.